

IDENTIFICATION DU NAVIRE

TYPE : INCONNU

PROPULSION : Moteur à essence

CATEGORIE DE CONCEPTION : C GPL :

NUMERO CIN (ou NUMERO de COQUE) : FRRLR00015J101

NOM DE SERIE ou MENTION UNITE : FIVER 50

CONSTRUCTEUR / IMPORTATEUR : NAUTI BOY

ANNEE CONSTRUCTION : 2001 LARGEUR : 2,01

INSUBMERSIBILITE : NON LONGUEUR : 5,02

MOTEUR(S):

MARQUE	NUMERO	PUISSANCE (kW)
NONREPERTORIE	0	0

NOM DU NAVIRE :	LA BERNACHE		
N° D'IMMATRICULATION :	AC	905459	LETTRE-CLE : V

NOM : SMPBA

PRENOM :

ADRESSE : DOMAINE DE CERTES

LOCALITE : AUDENGE

CODE POSTAL : 33980

AFFAIRES MARITIMES
 Pour le DDTM de la Gironde
 Le Chef de l'Unité G.M.N.


Nicolas KLEIN

NOMBRE DE PROPRIETAIRES : 1 Le 30/05/2018



CARTE DE CIRCULATION

NAVIRE DE PLAISANCE
D'UNE LONGUEUR
INFÉRIEURE
À 7 MÈTRES

www.mer.gouv.fr

OBLIGATIONS

Le titulaire de la présente carte de circulation doit déclarer, sous peine d'amende, dans un délai d'un mois, dans un Service des Affaires Maritimes :

- tout vol ou perte du navire ou du (des) moteur(s) dûment déclaré aux autorités de police ;
- tout changement de propriétaire, domicile, nom du navire, moteurs ou autre caractéristique ;
- toute destruction ou retrait définitif du navire et toute inaptitude à la navigation maritime.

CONSEILS

- Avant de prendre la mer : consultez la météo marine et prévenez de vos intentions une personne restant à terre.
- Pour tout renseignement, adressez-vous au Service des Affaires Maritimes le plus proche.
- Les caractéristiques d'origine du navire et ses conditions d'utilisation sont indiquées sur sa plaque signalétique.

RAPPEL

- Le matériel de sécurité réglementaire, fixé en fonction de la zone de navigation, doit être à bord.